



300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3260 - JEUDI 5 JUILLET 2018

DROITS DE L'HOMME EN RDC

Human Right Watch et l'ONU expriment des inquiétudes

À quelques mois de la date prévue pour les élections générales en RDC, le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme ainsi que l'ONG américaine stigmatisent la répression contre l'opposition politique et les défenseurs des droits humains et de la démocratie qui, d'après eux,

demeure toujours intense. Pour faire face à la situation, HRW fait appel, via son communiqué publié le 2 juillet, à la communauté internationale afin qu'elle prenne des mesures urgentes pour permettre les élections libres et équitables dans le pays.



Zeid Ra'ad Al Hussein, haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme

De son côté, le Haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme plaide pour le respect des engagements au titre de l'Accord politique du 31 décembre 2016, en mettant une emphase sur la libération de tous les prisonniers politiques. [Page 2](#)



Des membres de la Cour constitutionnelle

COUR CONSTITUTIONNELLE

Les nouveaux juges nommés ont pris officiellement leurs fonctions

Les quatre nouveaux membres de la Haute Cour ainsi que le procureur général près cette juridiction ont prêté serment, hier, au Palais du peuple, devant le président de la République, Joseph Kabila Kabange. Ils ont solennellement juré « de remplir loyalement et fidèlement les fonctions de membre de la Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo, de les exercer en toute impartialité dans le respect de la constitution (...) ». Ils ont, en outre, promis « de garder le secret de délibération et de vote, de ne prendre aucune position publique, de ne donner aucune consultation à titre privé sur les questions relevant de la compétence de la Cour et de n'entreprendre aucune activité, mettant en cause l'indépendance, l'impartialité et la dignité de la Haute Cour ».

[Page 4](#)

STATUT DES ANCIENS DIGNITAIRES

Seul le président de la République élu bénéficiera d'un statut particulier

Le Sénat a rejeté, au cours de sa plénière du 3 juillet, l'option d'étendre les avantages accordés aux anciens présidents de la République aux anciens chefs des corps constitués. La plénière a estimé, en effet, que seul un président de la République élu, considéré comme l'unique garant de la nation, est habilité à bénéficier d'un statut particulier.

Expliquant la notion « élu », le sénateur Modeste Mutinga, l'initiateur de cette proposition de loi, a relevé son caractère important parce que, a-t-il fait savoir, le mandat du président de la République « est exécuté jusqu'à la fin, conformément à la Constitution et terminée dans des bonnes conditions », à la différence d'un Premier ministre « qu'on peut nommer et chasser un bon matin ». [Page 4](#)



MARIE-CHANTAL KANINDA

« La valeur du commerce des diamants via le processus de Kimberley représente 13 milliards de dollars »

de Kimberley représente 13 milliards de dollars »

Dans l'interview accordée au Courrier de Kinshasa, la directrice exécutive du Conseil mondial du diamant estime que la République centrafricaine est aujourd'hui le seul pays où subsistent encore les diamants de conflits et que moins de 1% des zones de production mondiale se situe dans des zones de conflits.

Elle pense que la formation d'une quinzaine de Congolais par Antwerp world diamond centre, une structure qui forme régulièrement des membres du département des mines de plusieurs pays africains dans le domaine de l'évaluation, permettra à la RDC d'améliorer l'évaluation de sa production et de ses exportations et ainsi booster les revenus pour le gouvernement. [Page 3](#)

SCRUTINS DE DÉCEMBRE

L'IRDH exige un réconfort du processus électoral

L'organisation de défense des droits de l'homme basée à Lubumbashi, dans le Katanga, a exhorté le chef de l'État à évacuer la série d'incertitudes créées par les déclarations, faits et gestes de certains de ses proches et collaborateurs.

Dans une réaction au discours du chef de l'État, Joseph Kabila, prononcé à l'occasion des 58 ans de l'accession du pays à la souveraineté nationale et internationale, les chercheurs du Projet d'application des droits civils et politiques de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH) ont demandé au président de la République de réconforter le processus électoral car, ont-ils fait savoir, la population ne peut s'accrocher à une situation incertaine. À l'instar de l'Église catholique, l'IRDH estime, en effet, qu'il était urgent de rassurer l'alternance politique, pierre angulaire de la démocratie et de l'État de droit, en toute responsabilité devant la nation, au regard de la Constitution et de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Relevant que le président de la République avait, dans son message délivré dans la nuit du 29 juin, invité la classe politique et toutes les forces sociales à s'impliquer dans les élections en vue de consolider la jeune démocratie, l'IRDH note que l'incertitude se lisait dans les messages des autres institutions publiques appelées à rassurer la population. Cette ONG motive sa position par le fait que « le jour même

du discours du président de la République, le président du Conseil national du suivi de l'accord, Joseph Olenkankoy, sème le doute sur ledit processus, en invitant quiconque détiendrait des informations sur la dangerosité de l'utilisation de la machine à voter et de son caractère peu fiable à contacter son institution, au plus tard le 2 juillet ».

L'IRDH fait également remarquer que le président de la Commission électorale nationale indépendante, Corneille Naanga, répondant le 22 juin à une question de «Radio France internationale» relative à la crise de confiance sur le processus électoral, avait avoué que sa mission n'était pas de créer la confiance avec la population. « Ceci revient à dire qu'il ne se préoccupe pas de la population appelée ce jour à s'accrocher audit processus », a regretté cette organisation, ajoutant que le 7 juin, le porte-parole du gouvernement avait, lui, rapporté que le Conseil de ministres avait peaufiné une stratégie de création d'une coalition politique électorale, le Front commun pour le Congo, préoccupé par la conservation du pouvoir.

Face à ces derniers faits, les chercheurs de l'IRDH se sont demandé comment le gouvernement, pouvoir exécutif de la République, servira la population si sa mission devient la conquête du pouvoir « démocratiquement », mission dévolue aux parties politiques. Aussi ont-ils relevé qu'en dépit du fait que la Constitution

interdit au président en exercice de postuler pour un troisième mandat, « le secrétaire général de son parti politique harangue des foules, les incitant à soutenir une troisième candidature de Joseph Kabila à sa propre succession, sans que le Parquet général n'ouvre une enquête judiciaire pour incitation à la trahison, appel du public à violer la Constitution ou rébellion contre l'ordre constitutionnel ».

Évacuation de la série d'incertitudes

Le président de la République devra donc évacuer cette série d'incertitudes, estime l'IRDH, en vue de permettre au peuple congolais « de s'accrocher au processus électoral ». Cette association attend ainsi du chef de l'État de dire sans tergiverser qu'il n'est pas candidat à un troisième mandat présidentiel, contrairement à la campagne amorcée par son parti politique et les tentatives du gouvernement mué en coalition électorale. Les chercheurs de l'IRDH demandent aussi au président de la République de respecter l'Accord de la Saint-Sylvestre, en libérant les prisonniers politiques emblématiques et en arrêtant le harcèlement judiciaire dénoncé par les évêques catholiques. Ils pensent que le chef de l'État, en tant que garant de la nation, devra aussi écouter les critiques de la population contre la machine à voter et inviter la Centrale électorale à rétablir la confiance avec celle-ci, en abandonnant ce projet.

Lucien Dianzenza

DROITS DE L'HOMME EN RDC

Human Right Watch et l'ONU expriment des inquiétudes

À quelques mois de la date prévue pour les élections générales dans le pays, le Haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme ainsi que l'ONG américaine stigmatisent la répression contre l'opposition politique et les défenseurs des droits humains et de la démocratie qui, d'après eux, demeure toujours intense.

À six mois de la tenue des élections en République démocratique du Congo (RDC), les signaux qu'émet le pays ne rassurent guère. La perplexité gagne de plus en plus les esprits avec des inquiétudes maintes fois exprimées quant à l'aboutissement heureux du processus politique avec l'organisation des élections le 23 décembre. Plusieurs ONG ne cessent de donner de la voix pour tirer la sonnette d'alarme, à l'instar d'Human Right Watch (HRW) qui, par le biais d'un communiqué publié le 2 juillet, fait un constat amer de la situation politique dans le pays. À la veille des échéances électorales, l'ONG américaine déplore la persistance de la répression contre l'opposition politique et les défenseurs des droits humains et de la démocratie.

HRW déclare avoir mené des enquêtes auprès des prisonniers politiques encore en détention en violation de l'accord de la Saint-Sylvestre. Les cas de vingt-quatre leaders d'opinion « arrêtés dans le cadre de la répression politique menée par le gouvernement depuis 2015 » ont été passés au crible par l'ONG dans ses investigations. Il en découle que la situation sur le terrain n'a pas beaucoup évolué par rapport aux mesures de décrispation politique garanties par l'Accord de la Saint-Sylvestre. Trois des exilés nommés dans cet accord sont toujours en exil, note l'ONG qui cite Moïse Katumbi (ancien gouverneur du Katanga et candidat déclaré à la présidentielle), Floribert Anzuluni (activiste pro-dé-

mocratie et chef de file du mouvement citoyen Filimbi) et Antipas Mbusa Nyamwisi (ancien ministre et chef rebelle).

En raison du climat politique délétère dans lequel ploie le pays actuellement, exacerbé par les craintes de violences politiques généralisées, d'autant que l'actuel chef de l'État n'a pas encore déclaré publiquement qu'il se retirerait du pouvoir, HRW fait appel à la communauté internationale afin qu'elle prenne des mesures urgentes pour permettre les élections libres et équitables en RDC.

L'ONU emboîte le pas

La sortie médiatique de HRW a appelé une autre, celle du Haut commissaire des Nations unies aux droits de l'homme. Exprimant le 3 juillet sa vive préoccupation sur la situation des droits de l'homme en RDC alors qu'il intervenait devant le Conseil des droits de l'homme à Genève, Zeid Ra'ad Al Hussein a stigmatisé la détérioration de la situation sécuritaire dans plusieurs régions du pays avec un impact dramatique sur les civils. Il a répertorié un nombre croissant de violations : 2 858 entre janvier et mai derniers contre 2 332 pour la même période en 2017. Et de regretter le peu de progrès accomplis dans l'application de mesures de confiance stipulées dans l'accord politique du 31 décembre 2016, notamment les droits à la liberté d'opinion, d'expression et de réunion pacifique, la remise en liberté des prisonniers et la redevabilité pour les violations commises. Face au tableau sombre que représente le pays en termes de respect des droits humains, Zeid Ra'ad Al Hussein a plaidé pour le respect des engagements au titre de l'Accord politique du 31 décembre 2016, en mettant une emphase soutenue sur la libération de tous les prisonniers politiques.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INTERVIEW

Marie-Chantal Kaninda : « La valeur du commerce des diamants via le processus de Kimberley représente 13 milliards de dollars »

Dans cet entretien accordé au «*Courrier de Kinshasa*», la directrice exécutive du Conseil mondial du diamant (CMD) estime que la République centrafricaine est aujourd'hui le seul pays dans lequel subsistent encore les diamants de conflits et que moins de 1% des zones de production mondiale se situe dans des zones de conflits.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : En quoi consiste votre travail en tant que directrice exécutive du Conseil mondial du diamant ?

Marie-Chantal Kaninda (M.C.K.) : Cela fait environ un peu plus d'un an que j'ai rejoint le Conseil mondial du diamant (CMD). Mon travail consiste à coordonner et à représenter cet organe, c'est-à-dire l'industrie dans le Processus de Kimberley et dans d'autres forums importants. Je rends compte au Comité exécutif du Conseil d'administration et particulièrement au président du Conseil d'administration du CMD. Je suis également responsable pour promouvoir les objectifs du CMD auprès des parties prenantes clés, y compris les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les autres organisations telles que requis par le Conseil d'administration. C'est ainsi que vous m'avez entendue présenter la stratégie de l'organisation au département d'État américain, il y a quelques semaines, par exemple. Je suis également responsable de la promotion et de l'application de la bonne gouvernance au sein de l'organisation. Et bien entendu, je travaille en étroite collaboration avec le trésorier et le secrétaire général.

L.C.K. : Quel bilan faites-vous de votre première année d'activités au sein de cette organisation ?

M.C.K. : De par les commentaires du Comité exécutif ainsi que du président, j'ai reçu un feedback positif. Et de mon point de vue, en une année j'ai pu impacter l'organisation en y apportant une approche plus internationale avec un intérêt et un contact plus direct avec l'Afrique. Ainsi, nous avons eu, par exemple, la visite du président du Conseil d'administration et de moi-même de toutes les structures impliquées dans le Processus de Kimberley en RDC. Nous comptons effectuer le même genre de visite en Angola et dans d'autres pays africains, courant cette année. Nous voulons également diversifier la provenance des membres et c'est ainsi que nous nous intéressons aussi à mieux faire connaître le CMD en Amérique latine. Une de mes contributions est de permettre une approche différente et une meilleure compréhension de l'artisanat minier. Le résultat de mon



bilan est également qu'en quelques semaines, c'est la deuxième interview que je fais en Afrique, donc j'en déduis que c'est un commencement mais l'Afrique comprend mieux le rôle qu'elle peut avoir à jouer dans ce secteur.

L.C.K. : Le CMD, à travers vous, s'est exprimé pour la première fois au département d'État américain ? Pourriez-vous nous circonscrire le cadre de cet événement ? Quel a été le principal message que vous y avez délivré ?

M.C.K. : Régulièrement, le département d'État organise des conférences sur des thèmes divers liés à la bonne gouvernance et c'est dans ce même cadre que j'ai été invitée et que j'ai choisi, avec l'accord du Comité exécutif, de parler sur un approvisionnement responsable du diamant. Le message principal est de rappeler le bien que le secteur du diamant peut faire dans l'économie et dans le développement sociale des communautés autour desquelles il opère. Et aussi rappeler que nous avons divers types de production, la production industrielle qui respecte des normes d'excellence et de gouvernance de standard élevé et puis l'artisanat minier qui a des standards moins élevés et avec lesquels le CMD, via le processus de Kimberley et l'Initiative diamant et développement (DDI), doit travailler ou plutôt les accompagner pour améliorer leur standards et rendre leur production tout aussi éthique que la production industrielle. Le but est bien entendu de rassurer le consommateur.

L.C.K. : Où en est le Processus de Kimberley aujourd'hui ?

M.C.K. : Le Processus de Kimberley est à sa deuxième année sur trois de son cycle de révision. C'est une organisation qui compte à ce jour quatre-vingt-un pays. Toutes les décisions s'y prennent par consensus. Ce qui, bien souvent, lui donne une certaine impression de lourdeur. Cependant, l'avantage du consensus est qu'une fois qu'une décision est prise, on n'y revient plus. Dans le cadre du cycle de révision, il y a quatre points principaux qui font l'objet des discussions : la création d'un secré-

riat permanent pour permettre une meilleure mémoire institutionnelle et plus de professionnalisme dans le fonctionnement et le suivi dans les recommandations ; la revue du document de base et la revue de la définition du diamant de conflit ; le renforcement du mécanisme de revue par les pairs (comme les visites de revues dans les pays membre du Processus) qui permettrait une meilleure application des requis minimaux et qui permettrait également d'appliquer des sanctions aux pays qui ne respectent pas les recommandations ; la création d'un Fonds de placement commun : des fonds pour le renforcement de capacité selon l'industrie. Lorsque vous me demandez quelles ont été les avancées les plus importantes, je constate qu'il n'y a plus qu'un seul pays aujourd'hui dans lequel il y a encore les diamants de conflits, c'est la République centrafricaine. Il y a une dizaine d'années, il y en avait beaucoup plus : la RDC, l'Angola, le Liberia, la Sierra Leone... Actuellement, moins d'1% des zones de production mondiale se situe dans des zones de conflits. Ce qui est très encourageant. L'industrie, au travers du CMD, croit fermement que pour une meilleure avancée du Processus de Kimberley, il faudrait absolument la création du secrétariat permanent qui permettrait de faire appliquer les recommandations issues des visites de revues et ainsi renforcerait automatiquement les mécanismes de revues. Quant à la définition du diamant de conflit, l'industrie est convaincue qu'en étendant la définition pour y intégrer les principes d'amélioration des conditions de travail, le respect de l'environnement, une amélioration des revenus et un meilleur retour de revenus pour les communautés vivant autour des artisans miniers, cela aurait un effet plus bénéfique pour les artisans miniers ainsi que les communautés qui vivent autour. Il est aussi important que le public sache que la valeur totale du commerce des diamants, au travers des systèmes de certification du Processus de Kimberley, représente treize milliards de dollars, ce

qui n'est pas peu.

L.C.K. : Comment la RDC participe-t-elle à ce processus ?

M.C.K. : Comme tous les pays membres, la RDC participe activement au à ce processus. Elle assure actuellement la présidence du Groupe de travail sur la production artisanale et alluvionnaire. En visitant la RDC, il y a quelques semaines, avec le président du Conseil d'administration du CMD, nous nous sommes rendus compte du grand travail d'enregistrement des artisans miniers par le CEEC en collaboration avec le Diamond development initiative. A ce jour, plus de deux cent mille artisans miniers sont enregistrés et pour la plupart sont regroupés en coopératives. Mais c'est vrai qu'il en reste encore près de huit cent mille qui doivent être enregistrés. Cependant, c'est un très bon début et nous croyons que le mécanisme mis en place est exemplaire.

L.C.K. : De quelle manière le Processus de Kimberley a-t-il boosté les économies des pays membres, principalement la RDC ?

M.C.K. : Il serait prématuré de ma part de dire que le Processus de Kimberley a boosté l'économie des pays membres, principalement la RDC. Néanmoins, dans des pays comme la Sierra Leone, le Liberia, en collaboration avec les Nations unies, le Processus de Kimberley et le CMD ont pu œuvrer pour que les diamants ne participent pas à promouvoir les groupes rebelles et aujourd'hui, ces pays sont paisibles. Ils sont en train de se reconstruire et la production du diamant y joue un rôle dans le développement économique. En Sierra Leone notamment, dans un projet spécifique, la DDI participe activement à l'enregistrement et à l'organisation en coopérative des artisans miniers et ensemble, ils ont créé une ligne de diamant artisanal qui respecte la chaîne de traçabilité du Processus de Kimberley ainsi que toutes les contraintes de travail éthique. On l'appelle le « Mandeleo Diamond ». C'est un bel exemple à suivre. Nous aimerions voir ce genre de modèle répercuté dans plusieurs autres pays africains, où l'on pourrait avoir l'assurance que le diamant produit dans une région bien spécifique respecte toutes les chaînes de traçabilité ainsi que toutes les conditions éthiques de travail. Ceci permettrait de supprimer les doutes et craintes des consommateurs et ainsi d'améliorer les conditions économiques des artisans et participerait à l'amélioration des communautés vivant de la production du diamant. L'industrie est aussi très active dans le domaine du renforcement des capacités. L'Antwerp world diamond centre forme régulièrement

des membres du département des mines de plusieurs pays africains dans le domaine de l'évaluation. Une quinzaine de Congolais de la RDC y sont actuellement en formation. Cela permettra à la RDC d'améliorer l'évaluation de sa production et de ses exportations et ainsi améliorer les revenus pour le gouvernement.

L.C.K. : En dehors du Processus de Kimberley, quels sont les enjeux et les défis actuels liés au commerce mondial du diamant et quelles sont les réponses que le Conseil apporte à ces défis ?

M.C.K. : Il faut savoir que notre mandat est axé sur la chaîne d'approvisionnement et la provenance du diamant brut, en général, et du diamant artisanal, en particulier. Le grand défi de l'industrie est de continuer à gagner et garder la confiance du consommateur, en assurant une provenance éthique, une information transparente et correcte sur le produit. Nous sommes aujourd'hui en concurrence directe avec d'autres produits dans et hors bijouterie, comme l'électronique, la mode, les voyages, donc notre défi est de rester un produit désirable à long terme. Le Conseil apporte sa vaste expérience et son travail pour assurer une provenance parfaite.

L.C.K. : Quels sont les projets du Conseil pour la bonne marche de l'industrie mondiale du diamant et le respect du Processus de Kimberley ?

M.C.K. : Dans le cadre du Processus de Kimberley, le CMD continue à pousser pour que la réforme se conclut l'année prochaine, avec la création d'un secrétariat permanent, une meilleure application des mécanismes de revue par les pairs et un élargissement de la définition. De son côté, l'industrie a retravaillé son système de garantie (propre à l'industrie) qui demande à tous ses membres de devoir déclarer à l'acheteur la provenance de chaque colis qu'il reçoit. Et contrairement au Processus de Kimberley qui ne retrace que les diamants bruts, l'industrie le fait aussi bien pour le diamant brut, coupé et poli. Ce système de garantie qui vient d'être revu et amendé par l'industrie est pour le moment publié pour consultation par le public, avec pour but de permettre à toute personne désireuse de le lire et de le commenter de pouvoir le faire. Cette période de consultation se clôturera au mois d'octobre. Nous pensons que ce système de garantie permet d'apporter une dose supplémentaire de contrôle, d'éthique environnementale et financière et d'améliorer les conditions de travail pour l'industrie.

Propos recueillis par Patrick Ndungidi

STATUT DES ANCIENS DIGNITAIRES

Seul le chef de l'État élu bénéficiera d'un statut particulier

Le Sénat a rejeté, au cours de sa plénière du 3 juillet, l'option d'étendre les avantages accordés aux anciens présidents de la République aux anciens chefs des corps constitués.

L'examen de la proposition de loi portant statut des anciens présidents de la République élus est en seconde lecture à la chambre haute du parlement. Le 3 juillet, ce texte de loi a suscité un vif débat entre les sénateurs autour de la proposition faite par la présidence de la République d'étendre les avantages qui en découlent aux anciens chefs des institutions du pays. Ce qui, en clair, veut dire que les anciens chefs des institutions (Gouvernement, Sénat, Assemblée nationale, cours et tribunaux, etc.) devaient aussi avoir droit au chapitre en bénéficiant des mêmes avantages que l'ancien chef de l'État.

La proposition n'a hélas pu passer parce que rejetée, après débats et délibérations, par la plénière qui a estimé que seul un président de la République, considéré comme l'unique garant de la nation, est habilité à bénéficier d'un statut particulier. « En tant que chef de toutes les institutions

qui a été élu au suffrage universel direct, c'est donc lui seul qui doit bénéficier d'un statut particulier à la fin de son mandat », ont soutenu la plupart d'intervenants à la tribune. Expliquant la notion « élu », le sénateur Modeste Mutinga, l'initiateur de cette proposition de loi, a relevé son caractère important parce que, a-t-il fait savoir, le mandat du président de la République, « est exécuté jusqu'à la fin, conformément à la Constitution et terminée dans des bonnes conditions ».

« Pour avoir porté toutes les charges de la République en tant que garant de la nation, il est tout à fait indiqué que le chef de l'État bénéficie des faveurs du pays qu'il a servi en tant que premier citoyen après son mandat, à la différence d'un Premier ministre qu'on peut nommer et chasser un bon matin », a argumenté l'auteur de la proposition de loi. Notons que les avantages dont le président de la République est censé bénéficier à la fin de son mandat concernent, entre autres, l'octroi du statut de sénateur à vie, la jouissance des libertés de mouvement, la surséance de toute poursuite, l'attribution des émoluments dignes.

Alain Diasso

COUR CONSTITUTIONNELLE

Les nouveaux membres officiellement installés

Les quatre nouveaux membres de la Haute Cour ainsi que le procureur général près cette juridiction ont prêté serment, le 4 juillet, à Kinshasa, devant le président de la République, Joseph Kabila Kabange.

La salle de congrès du Palais du peuple a abrité la cérémonie solennelle de prestation de serment des membres de la Cour constitutionnelle et du procureur général près cette Haute Cour. Le chef de l'État a assisté à cette cérémonie qui s'est déroulée en présence des sénateurs, des députés, des membres du Conseil supérieur de la magistrature et d'autres invités. Un seul temps fort aura marqué cette courte cérémonie, à savoir l'instant où les lauréats du jour ont solennellement juré « de remplir loyalement et fidèlement les fonctions de membre de la Cour constitutionnelle de la République démocratique du Congo, de les exercer en toute impartialité dans le

respect de la Constitution (...) ». Une main tenant le drapeau national et l'autre suspendue en l'air, les nouveaux promus ont assuré, en outre, « de garder le secret de délibération et de vote, de ne prendre aucune position publique, de ne donner aucune consultation à titre privé sur les questions relevant de la compétence de la Cour constitutionnelle et de n'entreprendre aucune activité, mettant en cause l'indépendance, l'impartialité et la dignité de la Cour ». Au terme de leur prestation de serment actée par le président de la République, Norbert Nkulu Kilombo Mitumba, Jean Ubulu Pungu, François Bokona Wipa Banzali et Polycarpe Mongulu ont pris officiellement leurs fonctions. Les quatre premiers avocats ainsi que les sept avocats généraux près la Cour constitutionnelle se sont également livrés à cet exercice. L'on peut affirmer, à la lumière de cette cérémonie, que la Cour constitutionnelle affiche aujourd'hui complet et

est en mesure de dire le droit, conformément à ses attributions. Ceci est une avancée importante dans la dynamique électorale lorsqu'on sait le rôle majeur qu'aura à jouer cet organe judiciaire dans le règlement des contentieux électoraux. Il reçoit, en effet, des recours en interprétation de la Constitution et tranche, par ses arrêts, les éventuels litiges post électoraux. En tant que juge de la constitutionnalité des lois, des actes ayant force de loi, des édits et des règlements intérieurs des chambres parlementaires, ses arrêts sont sans appel et impossibles à tous. Notons que les quatre nouveaux membres de la Cour constitutionnelle ont été respectivement nommés par les ordonnances présidentielles du 14 mai 2018 portant nomination des membres de la Cour constitutionnelle, et du 27 juin 2018, portant nomination d'un membre de la Cour constitutionnelle.

A.D.

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO



+242 06 951 0773

+242 05 629 1317



imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



TANZANIE

Le président ordonne au ministre de l'Intérieur de réduire le nombre d'accidents de la route

Le chef de l'Etat, John Magufuli, a instruit Kangi Lugola d'adopter des stratégies pour diminuer les accidents de la route qui font chaque année des centaines de morts dans ce pays d'Afrique de l'est.

Kangi Lugola a été nommé au poste de ministre de l'Intérieur, le 30 juin, par le président de la République, en remplacement de Mwigulu Nchemba, dans un mini-remaniement annoncé par la présidence à Dar es Salaam, capitale économique du pays.

Avant cette nomination, le nouveau ministre de l'Intérieur était vice-ministre au sein du bureau du vice-président en charge de l'Environnement.

« Il y a eu une déferlante d'accidents meurtriers sur nos routes mais aucun effort n'a été fait pour endiguer ces accidents », a dit le président Magufuli, peu après avoir fait prêter serment aux ministres nouvellement nommés.

« Rien qu'au mois de juin, nous avons connu des accidents terribles, qui ont coûté la vie à des dizaines de citoyens innocents », a-t-il ajouté. « Je suis fatigué de présenter

mes condoléances aux familles des victimes d'accidents », a poursuivi le chef de l'Etat.

John Magufuli s'est dit préoccupé que le ministère de l'Intérieur, qui a la responsabilité de superviser les opérations de circulation, ne soit pas à la hauteur de cette tâche.

Bien que le pays dispose de bonnes réglementations en matière de circulation, le nombre d'accidents de la route a encore augmenté, en raison de différents facteurs dont la conduite imprudente.

Vingt personnes ont trouvé la mort et quarante-cinq autres ont été blessées, le 30 juin, dans un accident de la route survenu dans la région de Mbeya, au sud du pays.

Selon la police, un camion transportant un conteneur de douze mètres a percuté un minibus de transport en commun, tuant vingt personnes sur place.



Le chef de l'Etat, John Magufuli (Crédit photo/DR)

UNESCO

Inscription de dix-neuf sites au patrimoine mondial

L'information a été donnée par l'agence onusienne dans un communiqué publié le 2 juillet, à l'issue d'une réunion du Comité du patrimoine mondial tenue le 24 juin dernier, à Manama (Bahreïn).



Kulangsu : un établissement historique international © Cultural Heritage Conservation Center of THAD

Le Comité a aussi inscrit le site des Parcs nationaux du Lac Turkana, au Kenya, sur la liste du patrimoine mondial en péril, en raison notamment de l'impact d'un barrage sur le site.

La liste du patrimoine en péril est conçue pour informer la communauté internationale des conditions menaçant les caractéristiques mêmes qui ont permis l'inscription d'un bien sur cette liste (conflits armés, catastrophes naturelles, urbanisation sauvage, braconnage, pollution...) et pour encourager des mesures correctives.

Les nouveaux sites culturels sur la liste du patrimoine mondial comprennent Gobekli Tepe (Turquie), Cathédrale de Naumburg (Allemagne), Ivree (cité industrielle du XXe siècle d'Italie), Ville califale de Medina Azahara (Espagne), Aasivis-

suit-Nipisat (Danemark), Ensemble archéologique frontalier de Hedeby et du Danevirke (Allemagne), Ensembles néo-gothique victorien et Art déco de Mumbai (Inde), Paysage archéologique sassanide de la région du Fars (République islamique d'Iran), Sites chrétiens cachés de la région de Nagasaki (Japon), Sansa-monastères bouddhistes de montagne en Corée (Corée du Sud), Site archéologique de Thimlich Ohinga (Kenya), Cité ancienne de Qalhat (Oman), Oasis d'Al-Ahsa (un paysage culturel en évolution d'Arabie saoudite)

Les nouveaux sites mixtes (naturels et culturels) sur la liste du patrimoine mondial sont Vallée de Tehuacan-Cuicatlan (habitat originel de Mésopotamie du Mexique), Pimachiowin Aki (Canada) et Parc national de Chiribi-

quete (Colombie).

Montagnes de Barberton Makhonjwa (Afrique du Sud), Fanjinshan (Chine), Haut lieu tectonique Chaîne des Puys - faille de Limagne (France) sont inscrits sur la liste des nouveaux sites naturels. Le Comité du patrimoine a exprimé sa préoccupation concernant les changements relatifs à l'hydrologie du bassin versant du lac Turkana, notamment les perturbations induites par le barrage éthiopien Gibe III sur le débit et l'écosystème du lac et le projet de développement sucrier Kuraz en Ethiopie qui constitue une autre menace pour le site. Le Comité a aussi évoqué les impacts potentiels du projet de corridor de transport reliant le port de Lamu, le Soudan du Sud et l'Éthiopie.

Xinhua

ETATS-UNIS

La police saisit des pilules d'ecstasy à l'effigie du président Trump

La saisie a eu lieu lors d'une récente opération contre le trafic de drogue, menée par les policiers de l'État d'Indiana, ont rapporté lundi les médias locaux. Les autorités ont découvert les pilules lors de patrouilles à la fin du mois de juin. Elles présentaient d'un côté le visage du président Donald Trump et, de l'autre, les mots «Great again», apparemment en référence au slogan du président, « Make America great again » (rendre à l'Amérique sa grandeur). Selon l'Evansville Courier & Press, les agents de différentes agences ont réalisé cent vingt-neuf arrestations criminelles pour deux cent soixante-douze chefs d'accusation liés au trafic de drogue au cours de cette opération menée les deux dernières semaines.

En plus de ces pilules, les autorités ont également retrouvé de la cocaïne, de l'héroïne, de la marijuana et d'autres drogues.

En 2007, la police allemande avait déjà, selon des informations, saisi quelque cinq mille pilules similaires, à l'effigie de Donald Trump, dans la ville d'Osnabruck, dans le nord-ouest du pays.

USA/AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les échanges commerciaux ont progressé de 5,8% entre 2015 et 2017

Les statistiques ont été données, le 29 juin dernier, par le Bureau du représentant américain au commerce (USTR), dans un rapport présenté au Congrès américain.

Selon le document, le volume total des échanges commerciaux entre les Etats-Unis d'Amérique et les pays d'Afrique subsaharienne est passé de 36,9 milliards de dollars en 2015 à trente-neuf milliards de dollars en 2017. Le rapport indique que sur la même période, les exportations américaines ont baissé tandis que celles des pays de l'Afrique subsaharienne vers le pays de l'oncle Sam ont connu une nette progression.

Ainsi, en 2017, les Etats-Unis ont exporté pour 14,1 milliards de dollars de marchandises vers les pays d'Afrique, contre un volume de 18,8 milliards de dollars en 2015. A en croire les auteurs du rapport, cette baisse de 21,6% serait principalement due à celle des ventes d'aéronefs américains envers ces pays.

D'un autre côté, les exportations des pays africains vers les Etats-Unis ont connu une progression de 32,4%. Ainsi, le volume des marchandises exportées par les pays africains envers les Etats-Unis sont passés de 18,8 milliards de dollars en 2015 à 24,9 milliards de dollars en 2017, principalement grâce à une remontée des prix des matières premières.

Les auteurs du rapport ont également indiqué que le volume des exportations des pays d'Afrique subsaharienne envers les Etats-Unis, dans le cadre de l'Agoa, s'est établi à 13,8 milliards de dollars, contre 9,3 milliards en 2015. Selon les experts, cette performance serait due à l'impulsion d'un programme de diversification des produits d'exportation, par les pays africains dans le cadre de l'accord.

Notons que cinq pays d'Afrique subsaharienne ont été les principaux moteurs de cette performance en 2017. Il s'agit du Nigeria avec des exportations estimées à 6,1 milliards de dollars, de l'Afrique du Sud avec 2,9 milliards de dollars, de l'Angola avec 2,3 milliards de dollars. Le Tchad et le Nigeria complètent ce classement avec respectivement 590 millions de dollars et 408 millions de dollars de produits exportés vers les Etats-Unis.

Josiane Mambou Loukoula et l'Agence Ecofin



Souscrivez au Plan Epargne Logement

Un taux de rémunération exceptionnel adapté à vos besoins

Un vrai partenaire

Tableau récapitulatif

Régime catégorie	Régime 4 ans		Régime 5 ans		Régime 6 ans	
	Epargne	Crédit	Epargne	Crédit	Epargne	Crédit
A	50.000	5.271.000	40.000	6.754.000	33.000	8.221.000
B	60.000	6.330.000	48.000	8.105.000	40.000	9.965.000
C	80.000	8.441.000	64.000	10.807.000	54.000	13.452.000
D	100.000	10.551.000	80.000	13.509.000	67.000	16.691.000
E	120.000	12.661.000	96.000	16.211.000	80.000	19.929.000
F	140.000	14.771.000	112.000	18.912.000	94.000	23.417.000
G	160.000	16.881.000	128.000	21.614.000	107.000	26.665.000
H	180.000	18.991.000	144.000	24.316.000	120.000	29.894.000

Avenue Amilcar Cabral, Brazzaville BP 987, République du Congo



BCH



BCH



+242 22 281 25 88



bch@bch.cg

BRÈVES

SOUDAN

Les autorités soudanaises ont déploré le nouvel avertissement aux voyageurs publié par les Etats-Unis, qui appellent les citoyens américains à ne pas se rendre au Soudan en invoquant des attaques potentielles de « groupes terroristes » contre des étrangers. « Des détentions arbitraires, notamment d'étrangers, ont été signalées à travers le pays », affirme l'avertissement du département d'Etat, ajoutant que le gouvernement américain avait des capacités limitées pour dispenser des services d'urgence à ses ressortissants au Soudan. Washington a levé en octobre son embargo commercial imposé à Khartoum, vieux de plusieurs décennies, mais a maintenu le Soudan sur sa liste des « États soutenant le terrorisme », qui inclut notamment la Corée du Nord, la Syrie et l'Iran.

ZIMBABWE

La police zimbabwéenne a arrêté deux personnes soupçonnées d'être liées à l'attentat à la grenade qui a visé, sans l'atteindre il y a dix jours, le président Emmerson Mnangagwa et tué deux de ses gardes du corps. Le chef de la police, Godwin Matanga, n'a donné aucun détail sur l'identité ou les faits reprochés aux deux suspects. Deux autres personnes avaient déjà été arrêtées la semaine dernière en lien avec l'attentat, mais elles ont été remises en liberté. Le 23 juin, une grenade a explosé à la fin d'une réunion électorale du chef de l'Etat, candidat du parti au pouvoir à l'élection présidentielle du 30 juin, qui se tenait à Bulawayo, considérée comme un bastion de l'opposition. La déflagration a tué deux membres de la sécurité présidentielle et des dizaines d'autres personnes, dont les deux vice-présidents du pays, légèrement atteints.

LIBYE

Au moins sept personnes, dont deux enfants, ont péri et 123 autres ont été secourues, après que leur embarcation a coulé non loin des côtes libyennes. Les corps des cinq migrants qui étaient morts à l'arrivée des secours n'ont pas pu être repêchés, a indiqué le capitaine d'un navire de la marine libyenne, Rami Ghommeidh. Deux enfants ont été retrouvés sans vie sur l'embarcation, a-t-il ajouté, sans être en mesure de fournir davantage de détails. Le 1^{er} juillet, soixante-trois migrants sont portés disparus en mer et quarante et un migrants ont pu être sauvés parce qu'ils portaient des gilets de sauvetage. Les rescapés ont indiqué que cent quatre personnes étaient à bord de l'embarcation qui a coulé au large de Garaboulli, à 50 km à l'est de Tripoli.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'OCDE et la FAO attendent une « forte croissance de la production agricole » en Afrique subsaharienne d'ici 2027, avec une hausse de 30% des productions végétales et de 25% de la production de viande, une progression cependant insuffisante pour assurer la sécurité alimentaire. Cette progression s'accompagnera d'une « expansion des superficies cultivées pour le maïs, le soja et la canne à sucre », selon le rapport « Perspectives agricoles 2018-2027 » présenté par les deux institutions internationales. L'Afrique subsaharienne va connaître une « hausse générale de la productivité » avec l'utilisation « d'engrais, de pesticides, de semences améliorées et de technologies de mécanisation et d'irrigation », poursuit-il. Une croissance « vigoureuse » est aussi attendue pour le coton (+33%) dans cette région, la canne à sucre (+18%) et le sucre (+34%) tandis que la production de poisson devrait augmenter de 12%. Malgré la rapidité de ces progressions, l'Afrique subsaharienne ne contribuera qu'à moins de 5% de la production mondiale de sucre et de canne à sucre à l'horizon 2027.

GUINÉE ÉQUATORIALE

Les fonctionnaires interdits de voyager à l'étranger depuis mi-juin sans autorisation en Guinée équatoriale du vice-président Teodorin Nguema Obiang. Le 13 juin, une note signée de Teodorin Nguema Obiang, vice-président chargé de la Défense et de la Sécurité, a été adressée au Premier ministre et au ministre de la Sécurité nationale. « Toutes les autorisations de déplacement signées en faveur des membres du gouvernement, hauts fonctionnaires et fonctionnaires en général qui n'ont pas encore été utilisées doivent être retournées » pour « confirmation » par la vice-présidence. Il est aussi demandé que cette note soit transmise à tous les ministères, commissariats, aéroports et ports du territoire national. Selon des sources concordantes, cette nouvelle mesure fait suite à la présumée tentative de « coup d'Etat » que Malabo a affirmé, en janvier, avoir déjoué.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

MALI

La Grande-Bretagne octroie une aide d'environ 2,3 millions de dollars à la force onusienne

Le montant a été donné au Fonds fiduciaire, administré par la Mission de paix de l'ONU dans le pays (Minusma), en soutien à la paix et la sécurité, a-t-on appris d'un communiqué de la force internationale.

« Notre contribution au Fonds fiduciaire est un exemple concret du soutien du Royaume-Uni à la stabilisation au Mali et au processus de paix et à la Minusma, qui joue un rôle essentiel pour la paix et la sécurité du pays », a déclaré l'ambassadeur du Royaume-Uni dans le pays, Catherine Angela Evans. Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'un programme global de soutien du Royaume-Uni aux activités de consolidation de la paix, de dialogue et de stabilisation au Mali et complète les

programmes humanitaires et de développement et de son pays, a-t-elle précisé. La diplomate s'exprimait à l'issue d'une convention en ce sens signée le 3 juillet par elle-même et le chef de la Minusma, Mahamat Saleh Annadif. De son côté, le chef de la Minusma a indiqué que la contribution du Royaume-Uni permettra à la force de l'ONU de mettre en œuvre des projets visant la réduction des conflits et les activités de stabilisation dans le centre du Mali ainsi que dans les régions frontalières du pays, en mettant l'accent sur le soutien au Plan de sécurisation intégrée des régions du centre du gouvernement malien. « De tels projets joueront un rôle important afin de mettre en place les conditions favorables pour

la mise en œuvre de l'accord de paix », a-t-il souligné.

Le Fonds fiduciaire des Nations unies en soutien à la paix et la sécurité au Mali a été créé à la demande du Conseil de sécurité pour soutenir les efforts du gouvernement malien à faire face à la crise et garantir les perspectives de développement à long terme du pays. Cela concerne les volets suivants : retour de l'autorité de l'Etat et de l'ordre constitutionnel, promotion du dialogue national, réforme du secteur de sécurité, coopération régionale, droits de l'Homme, soutien aux élections, processus de Désarmement-démobilisation-réintégration et projets socio-économiques.

Nestor N'Gampoula



34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya

FRET AÉRIEN & MARITIME

ENLÈVEMENT - ENTREPOSAGE

FRANCE / EUROPE / AFRIQUE / ASIE / MOYEN-ORIENT

Avec ou sans dédouanement

BRAZZAVILLE KINSHASA
POINTE-NOIRE MATADI, BOMA



Contact Paris : DJAMEL
☎ + 331 44 92 90 90 ☎ + 336 65 47 06 06
34 rue Labat 75018 Paris - Fret Maya-Maya ✉ ttnplus.wanadoo.fr

Contact Brazzaville : Lydie
☎ +242 06 605 91 69 ☎ +242 05 522 49 99

Contact Kinshasa : Goga
☎ +243 080 847 72 04

SOUDAN DU SUD

Le gouvernement veut prolonger de trois ans le mandat du président Salva Kiir

Un projet de loi prolongeant le mandat des autorités de transition, dont celui de l'actuel chef de l'Etat, a été présenté au parlement, a annoncé un député, au moment où dirigeants et rebelles sont engagés dans des pourparlers de paix.

D'après le leader de l'opposition au parlement, Gabriel Roricjur, une première mouture du texte a été adoptée le 3 juillet par les députés sud-soudanais. « Le document doit être examiné par une commission puis revenir au parlement en seconde lecture d'ici à trente jours », a-t-il précisé.

Depuis la signature d'un accord de paix en 2015, le Soudan du Sud est dirigé par des autorités de transition, aussi bien au niveau de l'exécutif que du législatif. Selon les termes de cet accord, leur mandat expire en août. Le leader de l'opposition ne voit pas dans la prolongation du mandat des autorités de transition un quelconque obstacle comme certains peuvent le croire. « Nous pensons que la procédure est légale et que le gouvernement devrait avoir un nouveau mandat jusqu'à ce qu'un (nouvel) accord (de paix) soit signé », a-t-il déclaré, soulignant que cela est « nécessaire pour éviter un vide institutionnel ».

A Juba, les interprétations divergent sur ces amendements déposés par le ministre de la

Justice. Un député qui a requis l'anonymat pense que ces amendements montrent que le gouvernement et le chef de l'Etat, Salva Kiir, « ne sont pas prêts à signer un accord de paix avec les rebelles ». Le professeur de sciences politiques à l'université de la capitale sud-soudanaise, James Okuk, y voit plutôt un moyen de pression du gouvernement sur les rebelles. « C'est un signal envoyé à l'opposition qui dit en substance : si vous n'accélérez pas dans la recherche d'un compromis en vue d'un accord de paix, nous irons de l'avant », a-t-il relevé.

Dans le but de ramener la paix au Soudan du Sud, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (Igad, organisation est-africaine) qui avait relancé les discussions entre les deux principaux protagonistes de la guerre civile, le président Kiir et son ancien vice-président, Riek Machar, espère que les principaux rivaux vont signer un nouvel accord de paix global en attendant l'organisation d'élections. Les deux hommes ont convenu, le 27 juin dernier, à Khar-



Le président Salva Kiir

toum (Soudan), d'un accord qui relance les espoirs de paix dans leur pays ravagé par une guerre fratricide et sanglante. Fort malheureusement, rien ne semble avancer sur place puisque les partisans de Riek Machar ont accusé, la semaine dernière, les troupes gouvernementales d'avoir attaqué une de leurs positions alors qu'aucun des deux camps n'a pour le moment annoncé son retrait des pourparlers en cours.

Le gouvernement de transition devrait préparer les élections

En vue de mettre en application l'accord, il est prévu le déploiement des forces de l'Union africaine et de l'Igad pour superviser le cessez-le-feu. Le texte prévient qu'une entente doit être trouvée « en vue du désarmement des ci-

vils à travers le pays ». « Les arrangements de sécurité qui doivent être adoptés viseront la mise sur pied d'une armée nationale, d'une police et d'autres organes de sécurité (...) qui seront loin de toute affiliation tribale ou ethnique », note le document.

En outre, la Déclaration de Khartoum indique qu'un gouvernement de transition doit être formé dans cent vingt jours et sera appelé à gérer le pays pendant une période de trente-six mois. « Pendant la période de transition, le pays devra préparer des élections nationales », selon ce texte qui précise qu'il a été convenu que « les élections doivent être libres et ouvertes à tous les partis politiques ». L'accord de Khartoum n'est pas le premier du genre depuis le déclenche-

ment du conflit en 2013. De précédents autres ont volé en éclat, comme en 2016, l'année où Riek Machar avait fui son pays.

Le Soudan du Sud a obtenu son indépendance du Soudan en 2011 mais deux ans seulement après, le pays s'est enfoncé dans une guerre civile quand l'actuel président accusa son ancien vice-président de fomenter un coup d'Etat. Les Nations unies estiment que les combats qui se poursuivent entre les deux camps ont fait des dizaines de milliers de morts, des millions de déplacés et forcé des centaines de milliers de personnes à se réfugier au Soudan.

Avant la rencontre de Khartoum, les protagonistes sud-soudanais s'étaient d'abord réunis dans la capitale éthiopienne au cours d'un sommet qui s'était achevé sans percée, malgré le fait que plusieurs responsables du continent les avaient sommés de trouver un terrain d'entente.

Entamés le 25 juin par les deux protagonistes, les pourparlers de paix sur le Soudan du Sud se poursuivront puisqu'il est prévu deux rounds de négociations : le premier à Nairobi (Kenya) et le second à Addis-Abeba.

Nestor N'Gampoula

L'ONU entend redonner l'espoir aux femmes victimes du conflit

La vice-secrétaire générale des Nations unies, Amina J. Mohammed, a rencontré, le 3 juillet à Juba, des Sud-soudanaises pour « écouter leurs souffrances, colères, frustrations et espoirs ». Cette rencontre s'inscrit dans le cadre d'une tournée dans plusieurs pays africains cette semaine.

Accompagnée de Bineta Diop, l'envoyée de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité, Amina Mohammed est venue souligner l'importance de la participation et de l'inclusion des femmes dans les efforts visant à construire la paix, la sécurité et le développement au Soudan du Sud. Leur première rencontre avec les femmes a eu lieu au site de protection de civils de Wau, à 650 km au nord-ouest de Juba. « Nous sommes ici pour essayer de faire entendre vos voix là où elles doivent pouvoir faire une différence », a dit la vice-secrétaire générale aux Sud-soudanaises.

Amina J. Mohammed qui est arrivée de Nouakchott, en Mauritanie, où se tenait une réunion de l'Union africaine, a partagé avec les Sud-soudanaises le message des dirigeants africains sur la situation dans leur pays. « Les dirigeants au Soudan du Sud doivent changer, être responsables et rendre des comptes pour la paix au Soudan du Sud. Chaque femme ici est une mère, fille ou une épouse. Chaque homme qui perpétue la violence contre nous est un fils,

un frère ou un mari. Il est donc important de semer les graines du respect envers les femmes dans le cœur de vos fils », a-t-elle fait savoir.

En effet, l'ONU s'efforce avec sa mission de maintien de la paix au Soudan du Sud et le bureau de la représentante spéciale sur les violences sexuelles dans les conflits de mettre en lumière les voix des Sud-soudanaises victimes de violences auprès de la communauté internationale pour faire pression sur les dirigeants afin qu'ils agissent.

« Malheureusement, jusqu'à présent, nous avons échoué. C'est la vérité. Donc il n'y a pas de paix au Soudan du Sud », a reconnu Amina J. Mohammed. « Mais en tant que mère, en raison des enfants, nous n'abandonnerons pas la quête de la paix au Soudan du Sud », a-t-elle promis.

La vice-secrétaire générale a exhorté les femmes du Soudan du Sud à ne pas se décourager et à ne pas perdre espoir afin qu'elles puissent surmonter les « tragédies d'aujourd'hui » pour réaliser leurs



« rêves de demain ».

Amina J. Mohammed plaide pour la paix

À Wau, la vice-secrétaire générale des Nations unies a, en outre, souligné que tout reste à concrétiser. « Le plus dur n'est pas de signer un accord de paix mais de maintenir la paix », a-t-elle dit.

Devant le Conseil de sécurité jeudi dernier, Bintou Keita, la sous-secrétaire générale de l'ONU aux opérations de maintien de la paix, avait averti que la poursuite des combats au Soudan du Sud aggravait l'urgence humanitaire et l'insécurité alimentaire pour la population de ce pays. Au cours de cette mission, Amina Mohammed s'entretien-

dra également avec les autorités à Juba. En plus, elle se rendra dans un hôpital soignant les victimes des violences liées au genre et visitera des programmes de résilience communautaire.

Avant de quitter ce pays, elle rencontrera les femmes leaders, les responsables religieux et les représentants de la société civile. La visite de la vice-secrétaire générale des Nations unies intervient à un moment critique pour le Soudan du Sud, le plus jeune Etat du monde, déchiré par un conflit depuis décembre 2013 et qui s'apprête à célébrer, dans quelques jours, son septième anniversaire.

La semaine dernière, le président sud-soudanais, Salva Kiir, et son rival, Riek Machar, ont signé à Khartoum un accord qui prévoit un cessez-le-feu. Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, s'était dit encouragé par cet accord, alors que la situation sécuritaire dans certaines régions du Soudan du Sud continue de se détériorer, marquée par des violations de l'accord de cessation des hostilités de décembre 2017, dont des meurtres de civils et d'autres atrocités.

Yvette Reine Nzaba

« Nous sommes ici pour essayer de faire entendre vos voix là où elles doivent pouvoir faire une différence »,

MONDIAL 2018

L'Angleterre aux tirs au but, la Suède sans étincelles

Cela faisait douze ans qu'elle attendait ça: l'Angleterre, au bout d'une séance de tirs au but éprouvante contre la Colombie, s'est qualifiée pour les quarts de finale de la Coupe du monde, où l'attend la Suède, victorieuse, au terme d'un match décevant, de la Suisse (1-0).

C'est la première fois dans l'histoire que l'Angleterre réussit sa séance de tirs au but (4 t.a.b à 3; 1-1 a.p) en Coupe du monde après trois échecs (1990, 1998 et 2006). «Il s'agissait d'être là, de faire l'arrêt et j'y étais. Je savais que si nous allions aux tirs au but, nous serions capables de gagner», a commenté le gardien anglais, Jordan Pickford, auteur d'une parade lors des tirs au but après avoir été sauvé par sa transversale.

Eric Dier a lui inscrit le tir au but victorieux au terme d'un match étouffant, où les Colombiens, privés de James Rodriguez, pas remis de sa blessure, ont d'abord refusé de jouer pour faire pleuvoir les coups (six cartons jaunes pour les Cafeteros!).

L'arbitre du match a sanctionné d'un penalty un duel rugueux entre Sanchez et Kane. Le capitaine des «Trois Lions» ne s'est pas fait prier pour convertir le penalty et conforter sa place de meilleur buteur du tournoi russe



La joie des Anglais (Franck Fife/AFP) et des Suédois (Olga Maltseva/AFP) après leur qualification contre la Colombie

(six réalisations).

Ce Mondial-2018 est à oublier pour Carlos Sanchez, qui fut le premier joueur à écoper d'un carton rouge face au Japon, le 19 juin, pour une main. A ce moment-là, juste avant l'heure de jeu, l'équipe de Gareth Southgate croyait avoir fait le plus dur.

Mais Yerry Mina, du haut de son 1,94 m, a égalisé de la tête à la 90^e+3. Mais les hommes de «capitaine» Kane ont alors fait preuve de cran.

Place à la Suède. Vladimir Petkovic, coach de la Suisse éliminée par les Scandinaves (1-0), a prévenu: «Les Suédois trouvent des moyens de gagner. Tout

le monde doute d'eux, pense qu'ils sont médiocres. Ils sont puissants, homogènes».

Pour les Suédois, c'est une belle histoire qui continue. Pour arriver en Russie, ils ont franchi des obstacles de taille. Ils ont d'abord éliminé l'Italie de Gianluigi Buffon en barrages. Puis ils ont terminé premiers d'une poule fatale à l'Allemagne, championne en titre.

Et tout cela sans l'emblématique et encombrant Zlatan Ibrahimovic, qui s'est retiré de la sélection après l'Euro-2016. Et ça marche mieux, comme l'avait perfidement glissé Andreas Granqvist, la veille du match contre les

Suisses: «Au cours des deux dernières années, tout au long des qualifications, nous nous sommes battus les uns pour les autres, nous l'avons montré très clairement». Ce qui veut dire en clair, fini les ego, fini les clans.

Mikael Lustig, défenseur de la Suède, veut y croire: «Vous voyez des nations plus petites battre des nations plus grandes et j'espère que cela va continuer».

Mais on ne peut pas dire que la Suède ait séduit contre la Suisse, dans un match très pauvre en occasion. En dehors du but d'Emil Forsberg (66e mn), il a fallu at-

tendre les dernières secondes de cette rencontre - qui n'avait pas fait le plein de public à Saint-Petersbourg - pour voir un peu d'animation.

Car l'arbitre a accordé un penalty aux Suédois dans les arrêts de jeu, avant de l'annuler pour le transformer en coup franc (raté) après visionnage des images via l'assistance vidéo (VAR).

C'est un échec terrible pour la Suisse qui n'a jamais remporté un match à élimination directe en Coupe du monde. Elle avait pourtant du répondant dans son effectif avec notamment Granit Xhaka et Xherdan Shaqiri.

Camille Delourme avec AFP

Huit prétendants pour quatre places en demi-finale

Les affiches des quarts de finale sont connues. Le vendredi après-midi, la France en découdra avec l'Uruguay avant le très attendu Brésil-Belgique à 19 h. Samedi, la Suède va se mesurer avec l'Angleterre puis la Russie affrontera la Croatie. L'enjeu: des tickets à prendre pour le dernier carré.

C'est la première fois que les Français et les Uruguayens se rencontrent à cette étape de la compétition. Et pourtant, ce n'est pas leur premier rendez-vous dans une phase finale de la Coupe du monde. Les deux équipes avaient l'habitude de s'affronter dans les phases de poules mais jamais la France n'a remporté l'un des trois matches disputés. En 1966, la France s'était inclinée 1-2 devant l'Uruguay. Leurs deux dernières rencontres se sont soldées par des nuls vierges, respectivement lors de la Coupe du monde de Corée-Japon en 2002 puis celle de l'Afrique du Sud en 2010. L'Uruguay affronte la France avec un bilan qui lui est favorable (une victoire et deux matches nuls). Mais attention, dans cette phase finale, il y a des équipes qui ont réussi à briser la malédiction. Le Mexique, par exemple, qui n'avait jamais battu l'Allemagne, l'a fait en Russie et pourquoi pas la France qui aura à cœur

l'envie de faire mieux dans cette quatrième confrontation face à l'une des meilleures défenses du tournoi (un but encaissé avec le Brésil)?

Critiqués au début de la compétition, les Bleus ont prouvé qu'ils avaient les armes pour aller le plus loin contre l'Argentine, 4-3 en huitième. C'est sans nul doute leur meilleure prestation depuis le début du Mondial russe. L'appétit venant en mangeant, les Français veulent poursuivre cette belle série face aux équipes sud-américaines. Après avoir battu le Pérou et l'Argentine, ils visent cette fois-ci la sélection uruguayenne, prête elle-aussi à refaire le même coup que contre le Portugal de Cristiano Ronaldo.

Le Brésil attendu

Il était cité parmi les favoris et finalement, c'est le seul qui assume bien ce statut: le Brésil de Neymar. La Seleçao qui progresse dans cette compétition



affrontera en seconde explication les Diables rouges de la Belgique. Les deux sélections n'ont pas l'habitude de se croiser dans une phase finale de la Coupe du monde. Leur seule et unique confrontation est à mettre à l'avantage du Brésil. Les Brésiliens avaient battu les Belges 2-0 grâce aux buts de Rivaldo et Ronaldo, lors des huitièmes de finale de la Coupe du monde de 2002. La Belgique, dont la meilleure performance à la Coupe du monde date de 1986 (4e place), est un sérieux client pour les Auriverde et s'appuiera sur son attaque pour faire la différence. Elle possède, d'ailleurs, la meilleure attaque du tournoi avec douze buts inscrits en quatre matches,

soit une moyenne de trois par matches contre sept inscrits par le Brésil en quatre matches également. Mais défensivement, les Belges ne rassurent guère. Ils ont encaissé quatre buts durant tout le tournoi (deux respectivement contre la Tunisie et le Japon) contre un pour le Brésil. Le match de la Belgique contre le Japon peut donner les idées aux Brésiliens. Rappelons que ce Brésil-Belgique est aussi le duel des numéros 10 entre Neymar Junior et Eden Hazard.

La Suède et l'Angleterre, les inséparables

Le samedi, la Suède tentera de revivre le bonheur de 1994 face à l'Angleterre. C'est aussi pour la première fois que les deux na-

tions d'affrontent en match à élimination directe dans une phase finale de la Coupe du monde. En deux rencontres disputées dans les phases de poules, en 2002 et 2006, les deux équipes sont restées inséparables. En 2002, elles avaient fait jeu égal 1-1 avant de concéder un autre match nul de 2-2 quatre ans plus tard. Qui gagnera la troisième confrontation? L'hypothèse des tirs au but n'est pas à exclure.

Le dernier quart de finale mettra aux prises la Russie à la Croatie. C'est leur première confrontation à la phase finale sous leur nouvelle appellation. Depuis l'éclatement en quinze Etats indépendants de l'URSS en 1991, la Russie ne participe qu'à sa quatrième phase finale de la Coupe du monde. En 1994, 2002 et 2014, elle a quitté la compétition dès le premier tour. La Croatie, devenue indépendante en 1991 après l'éclatement de la Yougoslavie, joue sa cinquième Coupe du monde avec pour meilleure prestation le dernier carré en 1998 en France. La génération de Luka Modric va-t-elle imiter ou faire mieux que celle de Davor Suker?

James Golden Eloué

COUVERTURE SANITAIRE DES EXAMENS D'ETAT

2 601 candidats pris en charge par la sécurité civile

Les statistiques de l'opération « Confiance » ont été présentées, le 4 juillet à Brazzaville, au cours d'une conférence de presse co-animée par les lieutenants de police, Daniela Gloire Ngassielé et Bertrand Roger Sah Mbou, médecins urgentistes à la sécurité civile.

Dans le but de prendre en charge médicalement des élèves malades et si possible les stabiliser afin de leur permettre de poursuivre leurs examens, la direction générale de la Sécurité civile a lancé sur le terrain la première promotion de ses médecins d'urgences et de catastrophes. En effet, au total 2601 candidats ont été pris en charge par des sapeurs-pompiers à travers l'opération « Confiance » à Brazzaville, Kinkala, Pointe-Noire, Impfondo, Ouesso, Nkayi, Dolisie, Owando et Oyo où cette composante de la police est présente.

Selon les statistiques présentées, la ville de Brazzaville a enregistré 2 138 cas dont 587 au baccalauréat (Bac) technique sur les 675 au niveau national, 588 au Bac général sur 746, 808 au BEPC sur 1 012, 88 au BET sur les 97 et 68 au CEPE sur 71. Cette couverture sanitaire n'a concerné que les épreuves écrites des différents examens d'Etat. « Ce qui a motivé cette opération, c'est le fait que nous sommes maintenant prêts. La sécurité civile est le premier maillon de secours pour la population congolaise », a expliqué le Dr Bertrand Roger Sah Mbou.

S'agissant des pathologies rencon-

trées, les deux conférenciers ont cité le paludisme, le syndrome grip-pal, la gastro entérite, l'Asthme, la carie dentaire, le syndrome anémique, l'Otite, l'hypertension artérielle, le mal épileptique, l'avortement, le syndrome hystérique et bien d'autres. « Nous avons eu des évacuations et avons traité ce qu'on pouvait sur place. Le but était d'éviter qu'un élève puisse rater son examen pour revenir l'année prochaine. Nous avons stabilisé les malades par rapport à nos moyens et pour les cas les plus graves, ils ont été envoyés dans les hôpitaux par rapport à leur proximité », a indiqué le Dr Daniela Gloire Ngassielé, précisant que l'organisation des ambulances a été faite de telle sorte qu'il y ait un infirmier, un médecin et un brancardier en cas d'évacuation. Interrogé sur les difficultés rencontrées sur le terrain, le lieutenant de police Bertrand Roger Sah-Mbou a déclaré que tout début d'une action n'a toujours pas été facile au regard du nombre important de pathologies. Des maladies qui pourront être prises en compte totalement à l'avenir car cette promotion comprenait tous les spécialistes: pédiatres, gastroentérologues, cardiologues,



Les lieutenants de police pendant la conférence de presse (DR)

chirurgiens et gynécologues. Il a aussi souligné la nécessité de travailler de connivence avec les ministères en charge des questions de l'éducation afin de faciliter la communication, les échanges entre les deux parties. « Le nombre n'a pas peut-être répondu à toutes les attentes de la population. Il était question de gérer plusieurs cas

à la fois, ce n'est pas facile mais nous nous sommes efforcés pour abattre un grand travail », a-t-il poursuivi.

Rappelons que l'action de la sécurité civile a été saluée par le gouvernement, à l'instar du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Colli-net Makosso, qui le reconnaissait,

le 27 juin à Louingui. « La sécurité civile remplissait son office. Nous avons tiré les enseignements de leur apport déterminant pendant les épreuves écrites du baccalauréat. Nous ne pouvons que nous satisfaire de cette coopération qui permet de prendre en charge les enfants malades », déclarait-il.

Parfait Wilfried Douniama

RENCONTRE CITOYENNE

Des jeunes de Talangai exhortés au civisme

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Hermella Destinée Doukaga, a fait l'invite, le 4 juillet, lors d'un échange avec les jeunes du sixième arrondissement de Brazzaville, notamment ceux du quartier 67, à l'Ecole primaire publique Gaston-Lenda.

que les jeunes les utilisent dans des boissons ou sous forme d'injection sous prétexte d'augmenter les pressions. La consommation des drogues a des conséquences

Hermella Destinée Doukaga a demandé aux jeunes de prendre en main leur vie. « Vous devez vous préoccuper d'abord de votre avenir au lieu de courir derrière la vie sexuelle. À vous les jeunes de ne pas avoir les grossesses avant l'âge de 18 ans. Soyez les modèles et cherchez à vous faire un nom dans la société », a-t-elle indiqué.

Abordant la question du phénomène « bébés noirs », elle a expliqué que le gouvernement a besoin des élites de demain et non d'une jeunesse en perte. « L'État se bat pour vous afin que vous soyez les hommes demain. Il crée des infrastructures de formation pour que vous soyez tous dans les bonnes conditions, vous ayez des emplois en apprenant des métiers », avant d'ajouter : « Il n'est jamais trop tard pour abandonner, laissez les mauvais comportements en prenant les drogues qui ont des conséquences très graves », a-t-elle conseillé.

La ministre a, en outre, invité les jeunes à se constituer en groupe pour proposer des projets en cette période de vacances afin de bénéficier de l'appui des autorités administratives et du ministère. À leur tour, les jeunes ont assuré la ministre qu'ils vont s'impliquer dans la lutte contre le phénomène « bébés noirs ». Pour ce faire, ils ont indiqué : « Les jeunes de Talangai ont la joie immense



Les participants (Adiac)

de recevoir aujourd'hui la ministre pour échanger sur les questions d'incivisme. Cela prouve que le gouvernement a le souci de la couche juvénile, parce que le vrai problème des jeunes est celui de leur avenir et non le banditisme ».

Cette rencontre citoyenne a été marquée par des communications sur les maladies sexuellement transmissibles et les grossesses précoces, le VIH/sida, la consommation des drogues et leurs conséquences données par les jeunes des associations. Les orateurs ont expliqué aux jeunes les modes de contamination des maladies sexuelles et leurs conséquences.

En ce qui concerne la consommation des drogues, ils ont indiqué

multiples dont le manque de contrôle, la léthargie, l'échec scolaire, les actes de vandalisme, des accidents et bien d'autres, ont-ils expliqué.

L'autre temps fort de cette rencontre a été celui de la présentation de la pièce de théâtre sur « Les comportements déviants », présentée par le groupe Foyer Manthéas.

Notons que le secrétaire général de la mairie de Talangai, Jean Amboua, a salué l'initiative de la ministre, avant de rappeler que l'administrateur maire de Talangai avait rassemblé les jeunes de ce quartier pour les ramener à l'ordre au sujet des comportements déviants dans son mot de circonstance.

Lydie Gisèle Oko

MIGRANTS

Emmanuel Macron appelle les Africains à des solutions « gagnant-gagnant »

En séjour au Nigeria après le sommet de l'Union africaine et le mini-sommet du G5 Sahel à Nouakchott, en Mauritanie, le président français a souligné, le 4 juillet, que l'Afrique et l'Europe avaient « un destin commun » et devraient tout faire pour entretenir des relations d'intérêts réciproques.

Emmanuel Macron s'adressait à trois cents jeunes entrepreneurs, au second jour de sa visite au Nigeria. Il a profité de la rencontre pour détailler sa vision face à la crise des migrants qui ébranle actuellement l'Union européenne et qui devra, selon lui, être réglée « sur le long terme » en Afrique.

« Nous devons résister aux émotions de court terme (...) et travailler avec les gouvernements africains », a déclaré en anglais Emmanuel Macron, qui s'exprimait dans un grand hôtel de Lagos. Le

« La réponse durable est de construire un avenir meilleur dans les pays africains, comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire ou le Nigeria, d'où partent des jeunes faute d'opportunités économiques (...). L'Europe ne peut les accepter, au moins tous d'entre eux, alors que nous avons besoin que les Africains réussissent en Afrique »

également pour lutter « contre les passeurs » qui « ont des liens étroits avec les terroristes » actifs au Sahel. Il s'est ensuite entretenu avec le célèbre écrivain nigérian, Wole Soyinka, notamment des conflits communautaires dans son pays, du groupe djihadiste Boko Haram et des échanges culturels entre l'Afrique et l'Europe.

Nestor N'Gampoula



LE RESEAU DES SMARTPHONES

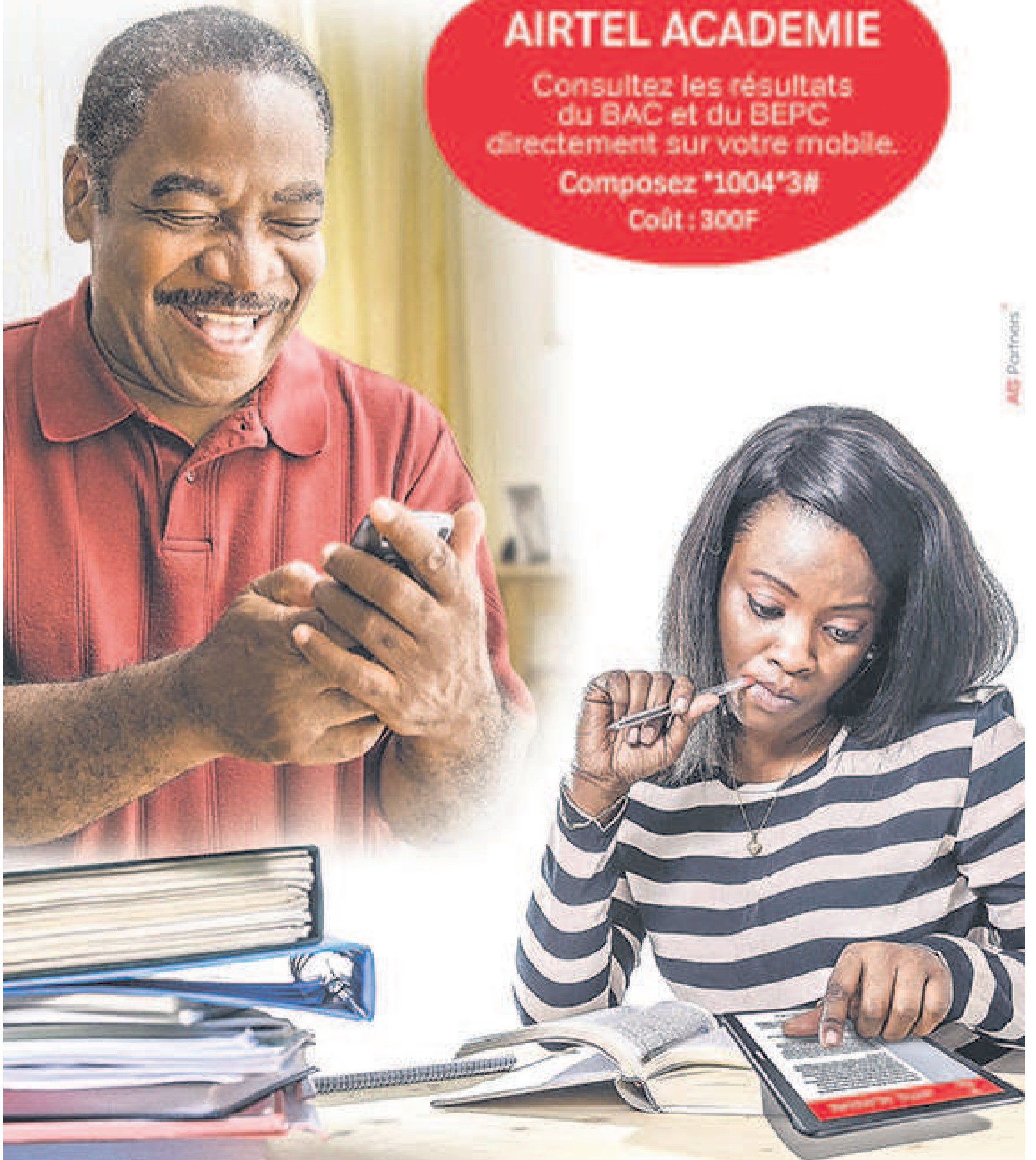
AIRTEL ACADEMIE

Consultez les résultats
du BAC et du BEPC
directement sur votre mobile.

Composez *1004*3#

Coût : 300F

AG Partners



APPEL À CANDIDATURES

Le comité de l'Union internationale de la presse francophone (UPF), section Congo, annonce à tous les membres de ladite association qu'une assemblée générale électorale aura lieu le samedi 7 juillet 2018 à Brazzaville.

Postes à pourvoir et conditions

Président ;

- Deux vice-présidents ;
- Un secrétaire général ;
- Un secrétaire général adjoint ;
- Un trésorier ;
- Un commissaire aux comptes.

Critères : être journaliste et membre en activité de l'UPF ; avoir une bonne moralité. Envoie ton CV dès aujourd'hui à cette adresse : bihina2008@yahoo.fr.

Lieu : salle de conférence de rédaction des Dépêches de Brazzaville.

Heure : 10 heures

INSERTIONS CONSTITUTIVES

Suivant acte sous seing privé, il a été institué une société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) présentant les caractéristiques suivantes :
 Dénomination sociale: WUYI INTERNATIONAL TRADE ;
 Apports: en numéraire ;
 Capital social: Un million (1.000.000) francs CFA ;
 Siège social : Centre-ville de Brazzaville, Immeuble du 5 février 1979, 1er étage, Appartement N° Q/047/S, République du Congo ;
 Objet : L'importation, le négoce international, messagerie expresse, industrielles, mobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ;
 Durée : 99 ans, à compter de la date de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier ;
 Gérant : Monsieur Wang WUYI.

L'acte constitutif a été déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, le 12 juin 2018, sous le numéro 18 DA 403.

La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier de Brazzaville sous le numéro CG/BZV/18 B 7496, en date du 12 juin 2018.

Cabinet d'Avocats GOMES

**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél: +242 05 532 0109

E-mail: regie@lesdepêchesdebrazzavilles.fr

84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI

à VENDREDI (9h-17h)

et SAMEDI (9h-13h)

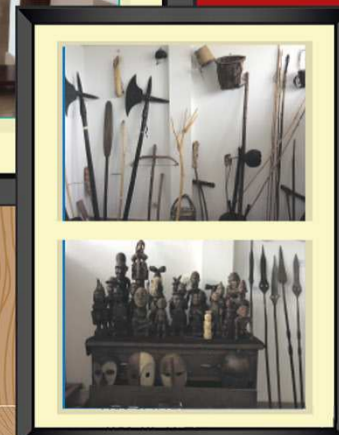
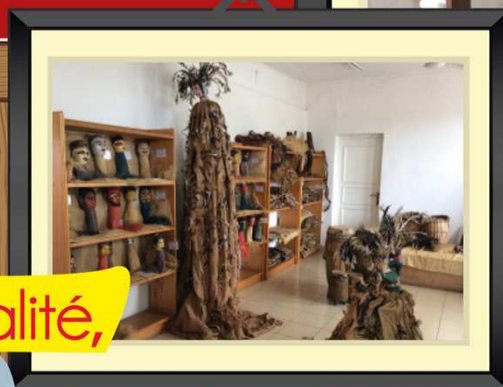
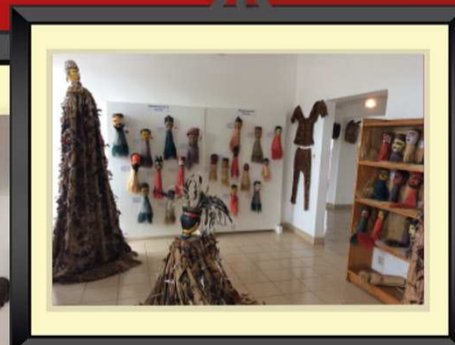
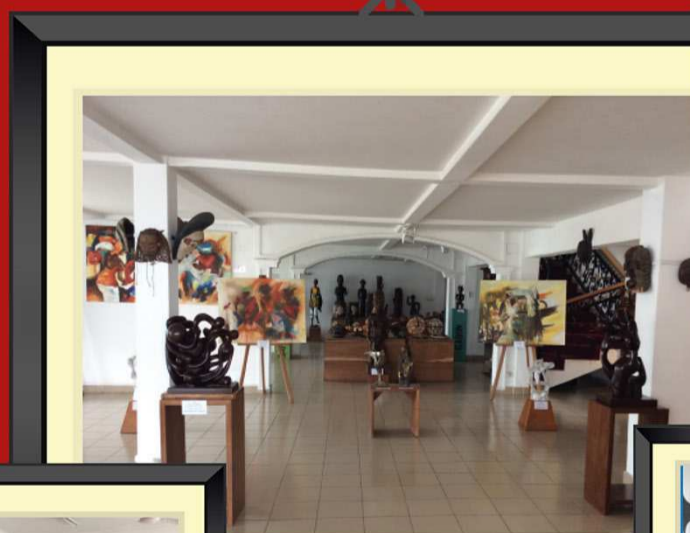
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**



LE COURRIER DE KINSHASA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

BON PLAN!
RECRUTEMENT



Distribuez nos produits & Gagnez de l'argent



FILLES JEUNES ET DYNAMIQUES
rejoignez notre équipe marketing

immeuble ex FORESCOM, 1er niveau
Avenue des Douanes n°4
Kinshasa, Gombe - RDC

+243.856.43.6723

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

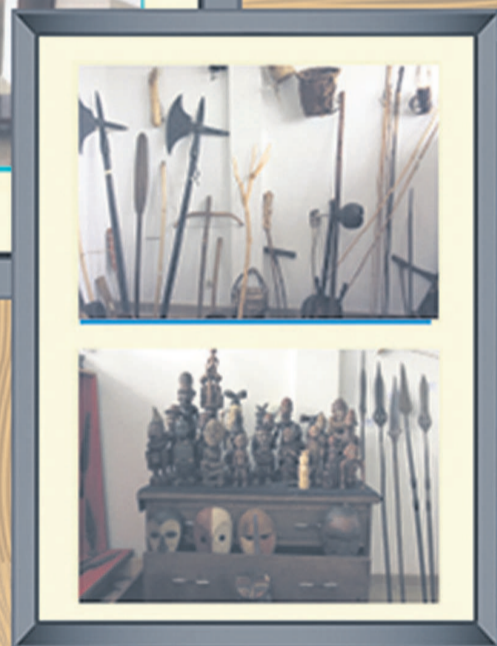
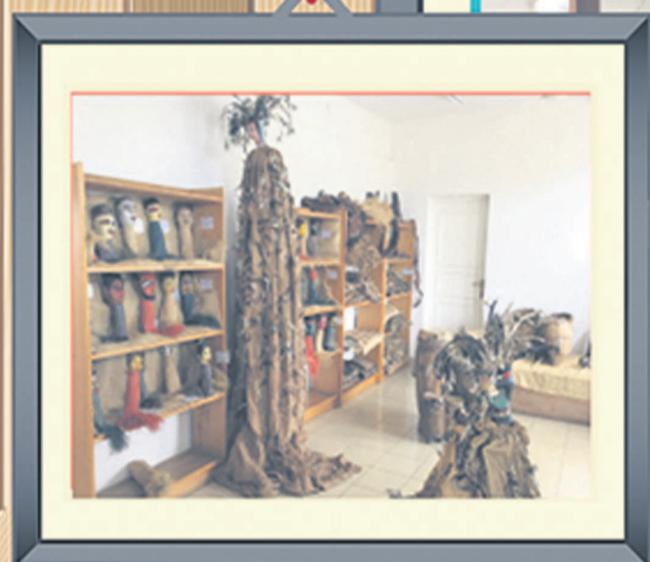
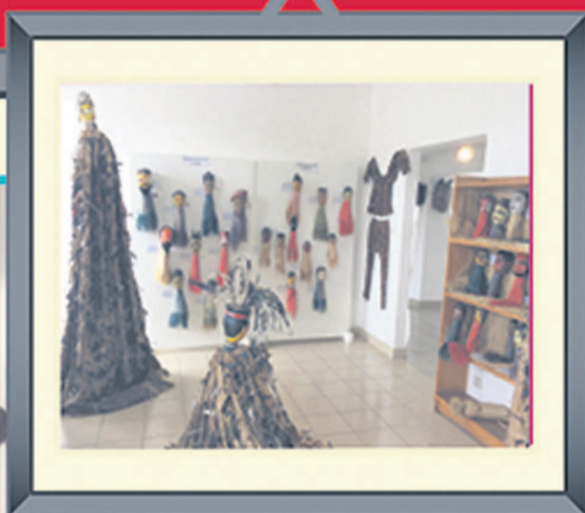
CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

ÉLECTION MISS RONDE

La 3^e édition aura lieu en fin juillet

Destinée à valoriser les femmes rondes en matière de beauté et de mode, l'élection miss ronde-sublime Congo se tiendra le 28 juillet à l'espace culturel Consortium, ex-Sous les paillotes, situé à Koufoli, dans le cinquième arrondissement de Pointe-Noire, Mongo Mpoukou.

Organisé par le Consortium FMK-Mama-CMRC, l'événement réunira des candidates de Pointe-Noire, Brazzaville et Dolisie. Structure médiatrice interculturelle, ce consortium est un regroupement de trois organisations, notamment la Fondation Mamie-Claudia (FMK), l'association Mama et le Comité d'organisation de l'élection Miss ronde Congo (CMRC) qui est membre du Réseau panafricain de Miss ronde Afrique constitué de plusieurs comités d'organisation nationaux de Miss ronde (Burundi, Togo, Bénin, Guinée, Gabon, Cameroun...). Dix candidates de Pointe-Noire, Brazzaville et Dolisie, sélectionnées sur la soixantaine qui avait été présélectionnée, vont concourir à la finale de l'élection Miss ronde-sublime Congo. Celles-

ci sont âgées de 17 ans et plus, avec un poids allant de 60 kilos à plus et mesurant au moins 1 m 60. Ces finalistes vont ainsi valoriser la femme ronde souvent marginalisée en matière de beauté et de mode comme l'a déploré Darling Yeda Makaya, présidente du Consortium FMK-Mama-CMRC : «*Nous avons tous les mêmes droits. La plupart des créateurs de mode vendent des vêtements aux personnes de grande taille. Nous ne pouvons pas concevoir qu'il y ait des gens qui pèsent à peine 40 kilos et qui ont des vêtements dans des boutiques et non des personnes qui ont 150 ou 200 kilos. C'est une injustice vestimentaire. Et sur les podiums, c'est pareil. On ne voit que des anorexiques ou des sveltes*», a-t-elle martelé. Cette marginalisation, selon elle, ne se limite pas que dans la mode mais dans tous les domaines. «*Quand je prends un vol, par exemple, je suis obligée de prendre un billet en classe affaires. Je ne serais pas à l'aise en classe économique si c'est une longue distance. Pourquoi cette injustice ? Miss ronde n'est qu'un droit que nous revendiquons pour dire que nous existons. Nous*

sommes là pour défendre les droits des personnes à forte corpulence qui sont marginalisées dans tous les domaines», a-t-elle ajouté.

Et pour la présidente du Consortium, qui est aussi une artiste aux multiples casquettes (chanteuse, écrivaine, comédienne...), le surpoids ne devrait pas constituer un obstacle à ses ambitions ou ses projets. «*Je suis ronde et j'ai toujours réussi à faire ce que je veux. C'était un pari depuis mon enfance, parce que je grossissais à cause des maladies. J'ai cette forme et j'en suis fière. N'ayez pas honte de votre forme. Tout le monde ne peut pas être anorexique ou svelte, chacun de nous a sa forme*», a poursuivi Yeda Makaya. Toutefois, elle appelle à lutter contre la prise de poids incontrôlée qui constitue un danger pour la santé. «*Pour nous, c'est un combat de société. Nous donnons souvent des conférences dans les écoles pour sensibiliser les enfants et les jeunes aux dangers de la prise de poids incontrôlée. Nous sensibilisons aussi les parents au contrôle de la prise de poids des enfants pour que demain, ils ne souffrent pas des maladies que cela provoque*», a-t-elle expliqué.

La 3^e édition Miss ronde-sublime Congo connaîtra la participation des présidentes des comités Miss Ronde-Joli Gabon, Miss Ronde-Belle Cameroun et le président du Comité Miss ronde Guinée. Notons que le Consortium FMK-Mama-CMRC, qui a pour siège l'espace culturel Consortium, réunit des professionnels de la

communication, de la culture et des arts et travaille avec plusieurs partenaires nationaux et africains. «*Nous nous considérons comme une plateforme qui peut permettre aux artistes nationaux de s'ouvrir vers l'étranger*», a souligné Darling Yeda Makaya.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

SALUBRITÉ

L'état de certaines rues à Pointe-Noire laisse à désirer

Dans la capitale économique du Congo, on se croirait dans une brousse à certains endroits, le cas de la rue qui se situe à quelques mètres de l'avenue Mâ-Loango, c'est-à-dire au centre même de la ville.

Plusieurs endroits à Pointe-Noire, quand ils ne sont pas désherbés, sont des cachettes de quelques petits délinquants et bébés lili qui sont capables de semer de la terreur à n'importe quelle heure de la nuit, en ravissant aux paisibles citoyens tout ce qu'ils ont.

Ce spectacle ne s'arrête pas qu'à ce niveau. Il est bien visible sur les rives et accotements des cours d'eau qui traversent de part en part la ville océane, en l'occurrence la rivière Bakadila, surtout dans sa portion qui va de l'avenue Jean-Félix-Tchicaya jusqu'au quartier Saint-Pierre aux environs du grand-marché. Et rien ne dit pas si ces petits vouyoues qui sillonnent l'avenue de la Révolution aux heures tardives ne trouvent pas là des endroits pour se



cacheer de jour comme de nuit quand ils ont commis des forfaits.

Ces herbes qui n'embêtent

plus personne ni même ceux qui ont la charge de les désherber rétrécissent les artères dans certains endroits,

rendant la circulation très difficile. Or, la société Averda, qui est en train de faire ses preuves pour la propreté de

la ville, intervient rarement dans les opérations de désherbage.

Faustin Akono

L'état d'une rue à Pointe-Noire, une vraie cachette des malfaiteurs la nuit

MUSIQUE

Le ministre de la Culture et des arts encourage le groupe Extra-Musica et son leader

Dieudonné Moyongo a annoncé son soutien à l'orchestre et à son président, Roga-Roga, au cours d'une réception qui a eu lieu dans la salle de conférence du ministère, le 3 juillet, à Brazzaville.

Après la prestation réussie du groupe Extra musica à Paris, en France, le 26 mai dernier, dans le cadre de la célébration de son vingt-cinquième anniversaire, le premier responsable du département de la Culture et des arts a tenu à le féliciter et l'encourager. Dans le même temps, il a exhorté son leader, Roga-Roga, à faire de son travail une deuxième religion. Dieudonné Moyongo a, par ailleurs, déploré le fait que ce concert a été contesté et même boycotté par un groupe de quidams, des brigands dits les Congolais de la diaspora résidant en France.

Mais en dépit de la tentative de boycott, ce concert a eu lieu grâce au courage et à l'engagement de Roga-Roga. « Nous étions très sensibles à cela, parce que nous suivions de très près tout ce qui s'est passé avant et après ce concert, minute par minute. Sa tenue est pour nous un moment de satisfaction et même de fierté car très peu de musiciens de chez nous, résidant ici, vont de l'autre côté livrer des concerts. Cela mérite d'être souligné et encouragé. Nous encourageons l'artiste musicien Roga-Roga à



Les artistes du groupe Extra musica

Le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo (Adiac)

persévérer dans cette voie, mieux à continuer dans cette direction. Nous sommes heureux de ce qui s'est passé à Paris », a déclaré le ministre.

Il a poursuivi que les moyens financiers ne sont pas certes au rendez-vous mais ce n'est pas une raison pour les artistes de baisser les bras et laisser tomber tous les projets. Le ministre a déploré également le fait qu'au plan national, il y a très peu d'artistes qui donnent des concerts. Il s'est même demandé comment ils font pour vivre, la vie étant un combat. « Si vous ne voulez plus combattre qu'est ce qui adviendrait ? Il faut continuer à combattre, parce

que le combat fait partie de la vie. Le président de la République avait dit, il y a quelque temps, que malgré la crise, le travail ne doit pas s'arrêter », a encouragé Dieudonné Moyongo, ajoutant qu'il faut toujours travailler et poursuivre les projets.

Roga-Roga qui l'a sans doute compris continue à travailler malgré la crise. En dépit du fait qu'il ne bénéficie pas de l'appui financier du ministère de la Culture et des arts, ses œuvres ne sont pas mortes et les résultats sont connus.

« Quand bien même il n'y a pas de moyens, l'orchestre est en train de programmer des spec-

tacles à l'étranger. C'est une très bonne chose, ce que fait Roga-Roga. C'est un ambassadeur de la musique congolaise. On doit lui attribuer ce titre. C'est un ambassadeur qui a l'habitude d'aller en Afrique de l'ouest, dans les pays qui nous entourent, donner des spectacles. Il le fait depuis plusieurs années. Vous avez notre soutien, nous allons vous assister et vous accompagner. Je pense que ce qui s'est produit à Paris ne se répètera pas au Canada. Nous allons être en contact avec vous. Bon voyage et bon vent », a souhaité le ministre.

L'heureux prestataire du concert de

Paris, Roga-Roga, n'a pas manqué de féliciter, en retour, son ministre de tutelle. « Le ministre de la Culture et des arts nous a soutenus. La directrice générale des Arts et des lettres, Emma Mireille Opa-Elion, nous a accompagnés, merci. Nous avons reçu aussi les encouragements du commissaire général du Festival panafricain de musique », a témoigné l'artiste.

Signalons que Roga-Roga et son groupe s'envoleront bientôt pour le Canada où ils auront une série de productions scéniques, quatre au total.

Bruno Okokana et Yannick Mamboundou-Likibi (stagiaire)

PLANIFICATION FAMILIALE

Les gouvernants africains invités à respecter leurs engagements

Le directeur de la Fédération internationale pour la planification familiale en région Afrique (IPPFAR), Lucien Kouakou, a appelé, le 3 juillet, les dirigeants des pays africains à mettre en place des mécanismes fiables, capables d'assurer la mise en œuvre de leurs engagements pris pour l'accélération des politiques en la matière dans leurs pays.

L'invite a été faite lors de la réunion qui s'est ouverte à Nairobi, au Kenya. Une rencontre axée sur le dialogue régional 2018 et sur l'avancement de l'égalité et des droits en Afrique. La réunion a connu la participation active d'environ cent cinquante acteurs étatiques et non-étatiques, venus de quarante-quatre pays.

« Dans les pays africains, il y a deux faits qui caractérisent le manque de respect des décisions des chefs d'Etat. Il s'agit notamment celui de prendre les engagements qui n'aboutissent pas et celui de ne pas mettre en place des mécanismes nationaux pour assurer la mise en œuvre de ces engagements », a fait remarquer Lucien Kouakou.

Cette rencontre régionale 2018 est l'initiative d'IPPFAR, en collaboration avec les partenaires internationaux du Consortium du projet portant sur la campagne de l'état de la femme intitulé SoAWC. Elle a été une occasion propice qui a permis aux acteurs et participants d'échanger sur les questions liées à l'état de la femme africaine.

D'après Lucien Kouakou, le rapport sur l'état de la femme africaine est fondé sur une étude de recherche en rapport avec les politiques adoptées par les chefs d'Etat et de gouvernement afin d'améliorer le statut de la femme africaine. Il s'agit, selon lui, du Plan d'action de Maputo, de la Concertation sur la plateforme de Beijing, du Cadre de développement sur le dividende démographique en Afrique et de la Charte de la jeunesse de l'Union africaine.

« Nous mettons cette étude en relief pour montrer qu'il y a des documents qui existent mais que nous ne savons pas leurs progrès dans chaque pays », a conclu le directeur de l'IPPFAR.

Rock Ngassakys

SÉNÉGAL

La demande d'inscription de Karim Wade sur les listes électorales rejetée

Le fils de l'ancien chef de l'Etat, Abdoulaye Wade, et candidat déclaré du Parti démocratique sénégalais (opposition) à la présidentielle de 2019, ne sera pas inscrit sur les listes électorales, a-t-on appris, le 3 juillet auprès de la Direction générale des élections (DGE).

La demande a été rejetée en application d'un article du code électoral qui stipule notamment que les individus condamnés pour un crime ou à une peine d'emprisonnement sans sursis ne doivent pas être inscrits sur les listes électorales, selon le di-

recteur de la communication de la DGE, Bernard Casimir Demba Cissé.

Karim Wade (notre photo) séjourne au Qatar depuis son relâchement de prison. Il a été condamné par la Cour de répression de l'enrichissement illicite dans le cadre de la traque des biens mal acquis. Il peut faire appel devant la Cour d'appel de Dakar ou devant l'ambassade au Koweït, a précisé la source officielle.

Au total, quelque cent mille personnes ont été inscrites lors de la dernière refonte du fichier électoral qui a eu lieu du 1^{er} mars au 30 avril der-

niers, a expliqué Bernard Casimir Demba Cissé.

Lors des élections législatives du 30 juillet 2017, remportées par la mouvance présidentielle, l'opposition avait accusé le pouvoir d'avoir délivré, de manière sélective, les cartes d'identité biométriques nécessaires au vote, dont plusieurs centaines de milliers n'ont pu être fournies à temps.

L'audit du fichier électoral réclamé par l'opposition a été mené du 15 janvier au 13 février derniers par des experts commis par l'Union européenne. Ils ont conclu que ce fichier constituait « une base solide pour aller aux élections de 2019 », relevant toutefois des erreurs à corriger qui concernent une centaine de milliers de Sénégalais, relatives à « des noms qui manquent, des données pas complètes ou des inversions ».

Josiane Mambou Loukoula et Xinhua

